

Questions orales

ON DEMANDE QUE LE CANADA ARRAISONNE LES NAVIRES FRANÇAIS

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, l'attitude du gouvernement dans ses relations avec les Français à propos du poisson canadien n'est rien moins qu'humiliante. M. Chirac a insulté le lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve et il a manoeuvré le gouvernement pour qu'il appuie son candidat à la Cour mondiale; le chef négociateur pour les Français a ordonné à ses subordonnés de quitter la table de négociation. Il annonce maintenant un nouveau contingent de poisson considérable, à prendre dans les eaux canadiennes, et il ajoute qu'il fera protéger ses navires de pêche par la marine.

Les pêcheurs canadiens veulent savoir quand le gouvernement va tenir tête aux Français et les arrêter s'ils violent leurs contingents, comme tous les autres pêcheurs. Nous en avons marre des attaques de Chirac.

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, nous nous demandions depuis le milieu d'août où se trouvait le député. C'est comme le retour de Boris Karloff.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Nous allons suivre la voie tracée par le gouvernement libéral au pouvoir de 1974, lorsque le député a été élu, jusqu'à ce qu'il soit évincé en 1984, exception faite de l'excitante période de huit mois où nous avons gouverné sous la direction de feu, de mon ancien chef, ici.

Des voix: Oh, oh!

M. Foster: Et Joe n'est pas encore mort.

M. Crosbie: Lorsque les Français seront en dehors de la zone contestée, s'ils pêchent un mètre, un iota, un poil à l'extérieur de la zone, nous arraisonnerons leurs navires, tout comme ceux des autres pays. Nous leur interdisons les détroits à l'ouest et le banc de Burgeo, et s'ils pêchent à l'extérieur, nous les arrêterons. S'ils restent dans la zone contestée, nous respecterons l'accord libéral de juin 1984. Nous n'interviendrons pas tant qu'ils nous laisseront tranquilles. Nous ne faisons que continuer l'accord libéral, parce que nous estimons que c'est la seule chose sensée à faire entre pays amis. Laissons l'hystérie belliqueuse, l'hyperbole hypertrophiée à l'opposition.

● (1430)

LA POSITION CANADIENNE

M. Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, la seule chose que le ministre des Transports pourrait faire, à mon avis, pour tenir les Français hors des eaux canadiennes, ce serait de monter sur le pont d'un de nos patrouilleurs des pêches avec un porte-voix et de leur parler en français. Ou peut-être pourrions-nous les convaincre de s'en servir comme lest—qui risquerait de faire couler toute la flotte française.

Des voix: Bravo!

M. Baker: Monsieur le Président, voici ce que je veux savoir du ministre: Le gouvernement canadien va-t-il arrêter la flotte française si elle fait ce que M. Chirac a dit qu'elle ferait, à savoir accaparer 80 p. 100 de toutes les prises permises jusqu'à

la limite des 200 milles—soit six fois leur contingentement? Ou allons-nous nous contenter de nous évanouir à la seule vue du drapeau français?

Des voix: Bravo!

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): C'est, je crois, une Française nommée Marie-Antoinette, monsieur le Président, qui a dit: «Laissez-les manger du gâteau». Le député n'a jamais approché plus près que cela des Français. Cette Française aimait les pâtisseries (bakers).

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Monsieur le Président, c'est George Bernard Shaw qui disait: «On ne peut maîtriser une langue étrangère que si l'on maîtrise bien la sienne propre». Cela n'a jamais été aussi vrai.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: En ce qui concerne les navires français et pour placer les choses dans leur juste perspective, les Français ont menacé d'établir—et ils ont établi—leurs propres contingentements dans la zone contestée. Nous n'approuvons pas ces contingentements et nous allons les contester. Nous avons interdit l'accès des ports canadiens aux navires français. Cela cause des problèmes aux Français. Le maire de Saint-Pierre-et-Miquelon est en froid avec le gouvernement français parce qu'il lui enjoint de se montrer raisonnable.

Notre ligne de conduite est on ne peut plus opportune. Tant que les Français n'essaieront pas de pêcher dans nos eaux et qu'ils resteront dans la zone contestée, nous n'allons pas arrêter leurs navires. Quant aux autres mesures à prendre, nous en déciderons plus tard, s'il y a lieu, car nous ne sommes pas encore en 1988, même si les députés d'en face semblent l'ignorer.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'EXERCER DES PRESSIONS ÉCONOMIQUES

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre des Transports. Il n'y a pas de quoi rire pour les Terre-Neuviens, et surtout pour les pêcheurs de Terre-Neuve.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Le ministre des Transports a déclaré que la France avait agi de façon à la fois irréflective et provocatrice en annonçant qu'elle augmenterait sensiblement la surpêche au large de Saint-Pierre-et-Miquelon. Étant donné que le ministre a déjà décrit les mesures qu'il compte prendre ou qu'il a déjà annoncées, nous n'avons rien à redire à cela. Selon nous, ces mesures sont justifiées.

Je veux dire une chose au ministre. Puisque le gouvernement a, semble-t-il, décidé d'investir dans des sous-marins, songera-t-il, vu la façon dont il envisage lui-même la question, aux pressions économiques qu'il pourrait exercer sur la France pour l'inciter à reprendre les négociations afin de régler cette question controversée?